

# — Séance du 13 janvier 2022 —

**Présents :** José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Gérard BRÉZIN, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS, Miguel NIEWIADOMSKI.  
**Secrétaire de séance :** Véronique VAAST.

Pendant la signature du compte-rendu de la séance précédente, le maire communique à toute l'assemblée plusieurs informations concernant la vie de la commune et du conseil municipal :

- Réponse de la Préfète concernant la vente des deux terrains près du château d'eau : une démarche est engagée auprès de la DDTM et nous espérons une réunion sur place (vente des deux terrains).
- Avant l'édition du compte de gestion 2021 et le vote du compte administratif courant février-mars, les éléments fournis par la trésorerie de Flixecourt donnent des résultats corrects pour l'année 2021 : soit excédent d'environ 140 000 € en section de fonctionnement et de 122 000 euros en investissement.
- Une étude a été demandée pour le remplacement des candélabres rue Jean-Jacques Rousseaux (aide du département de 40 %).
- Félicitations à Grégory ROUSSEL pour la tenue et la gestion de l'agence postale communale (hausse conséquente de fréquentation)
- La clôture avant du terrain du château d'eau sera refaite d'ici deux semaines ; l'ensemble des thuyas de part et d'autre de l'entrée seront enlevés et ce afin de permettre de voir plus facilement d'éventuels intrus la clôture le long de la rue du Château d'eau sera également refaite ; une caméra de vidéo surveillance sera installée.
- Le SIVOS devrait faire l'acquisition de capteurs de CO2 pour les classes et le dortoir ainsi qu'une nouvelle demande de masques FFPP2 et chirurgicaux.

## **Rachat de l'ancien camion par le garage de st-léger**

Monsieur le maire rappelle les termes d'une précédente réunion au cours de laquelle avait été décidé l'achat d'un nouveau camion ; le garage de Saint-Léger à Dreuil les Amiens propose de se porter acquéreur de l'ancien camion au prix de 8 000 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de la vente du camion au garage de St Léger à Dreuil les Amiens pour la somme de 8 000 € TTC,

## **Fixation des tarifs pour clsh vacances de février**

Sur proposition de M. PIERRE, l'assemblée vote à l'unanimité les tarifs pour le CLSH des vacances de février qui se déroulera du 7 au 18 février 2022, soit :

\* Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

- quotient familial inférieur à 446 € : 7 €/ jour ; 26 € par semaine
- quotient familial entre 446 et 900 € : 8 €/ jour ; 30 € par semaine
- quotient familial supérieur à 900 € : 10 €/ jour ; 36 € par semaine.

Enfants Hors CCNS :

- quotient familial inférieur à 446 € : 10 €/ jour ; 35 € par semaine
- quotient familial entre 446 à 900 € : 12 €/ jour ; 42 € par semaine
- quotient familial supérieur à 900 € : 14 €/ jour ; 49 € par semaine.

cantine : 3,20 € / repas

déduction carte loisirs : 3,00 € par jour

Il y aura annulation si la situation sanitaire se dégrade.

## **Rénovation de la tombe de l'abbé Renard**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le précédent conseil municipal avait décidé de la réhabilitation de la tombe de l'abbé Renard avec participation financière de diverses associations : le souvenir français, les Amis de la collégiale, racines calcéennes et les anciens combattants.

Les travaux ont été réalisés et le coût s'élève à 1105 € TTC ; Monsieur le maire indique que les associations participent à hauteur de 221 € chacune, reste donc la somme de 221 € à la charge de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte par 14 voix pour et une abstention (M. NIEWIADOMSKI) :

- de participer financièrement à hauteur de 221 €.

- d'encaisser les chèques pour un montant total de 884 €, soit 221 € du Souvenir français, 221 € des Anciens combattants, 221 € des Amis de la collégiale, et 221 € des racines calcéennes.

## **Encaissement chèque**

Chèque de Madame Dulhoste représentant un don à la commune.

## **Attribution d'une prime exceptionnelle**

Monsieur le maire invite le conseil municipal à réfléchir sur le versement d'une prime exceptionnelle à Mme Marie-José HERLEIN-BÉCUE pour son départ en retraite au 01/02/2002. Sur la proposition d'un conseiller et après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée à l'unanimité accordent à Marie-José BÉCUE une prime exceptionnelle de départ en retraite équivalent à un 13e mois de salaire brut.

## **Recrutement de deux contrats aidés pour 20 heures / semaine**

Monsieur le maire fait part à l'assemblée que quatre candidatures se sont fait connaître à la mairie, à savoir :

- HÉDIN Hélène
- CORROYER Anita (qui a finalement renoncé à sa candidature)
- SOYEZ Cathy
- BÉCUE Charlotte (qui en définitive préfère un emploi dans les services techniques de la commune).

Restent donc deux candidatures pour deux postes à pourvoir au 24/01/2022 pour une durée de 20 heures hebdomadaires (temps de travail annualisé compte tenu des vacances scolaires).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de recruter Madame SOYEZ Cathy et Madame HÉDIN Hélène à compter du 24 janvier 2022 (cantine garderie ménage à l'école) en contrat PEC pour une durée de 20 heures hebdomadaires et autorise le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

## **Avenant à la charte du réseau intercommunal de lecture publique**

Le 8 décembre 2021, le conseil communautaire a adopté l'avenant n° 1 à la charte du réseau intercommunal de lecture publique, portant sur le temps de travail des bibliothécaires, fixé à 5 heures hebdomadaires à compter du 1er janvier 2022 pour les activités spécifiques du réseau intercommunal. Le conseil décide par 14 voix pour et une abstention (M. NIEWIADOMSKI) d'approuver l'avenant n° 1 à la dite charte et autorise le maire à procéder à sa signature.

## **Personnel des services techniques voirie et espaces verts :**

Actuellement sont présents dans les services techniques :

- deux apprentis BRÉZIN Florian et DESANLIS Erwan
- deux contrats aidés JORON Thomas et THÉRY Thomas
- trois agents titulaires SAINT SOLIEUX Christophe, BATICLE Adrien et MONIAUX Christophe.
- un agent en CDD : DELIENS Alison.

Monsieur le maire informe l'assemblée du départ de Laurent BRICMONT (fin de contrat au 31/12), de Adrien COIRET (fin de contrat au 17 janvier 2022) et de l'absence de Pascal DOMONT en congé maladie auquel nous souhaitons un prompt rétablissement.

Au printemps, il sera nécessaire de procéder au recrutement d'au moins deux agents, d'autant que le jury des communes fleuries visitera la commune dans le courant du mois d'août.

## **Communications diverses**

- Le bulletin municipal est bouclé ; il est parti à l'impression (information de Jean-Paul Pierre)
- Réunion du conseil d'administration à la maison de retraite avec le nouveau directeur Eric JULLIAN ; de nombreuses questions posées par Claudine LEQUIEN et Lysiane CAPON sont restées sans réponse ; il leur a été indiqué notamment qu'elles n'étaient pas médecin et ne pouvaient juger les décisions prises.
- Il faudrait faire une étude quant aux consommations électriques et suite notamment aux augmentations des tarifs des fournisseurs d'électricité (demande d'Alain Carpentier)
- Interrogé, M. NIEWIADOMSKI répondit qu'il n'avait pas de questions.